Soleure dit non à la Transjurane

Autor(en): **Petignat, Yves**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **53 (1982)**

Heft 1: **Un choix fondamental : la Transjurane**

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-824505

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

de chemin de fer. Se pose ensuite le problème délicat de la jonction avec le canton de Soleure. La population de la vallée de la Dünnern s'oppose en effet au passage d'une route à grand trafic dans cette vallée ainsi que dans la cluse de Balsthal. Reste donc ouverte la question du tunnel sous le Balmberg. Cette solution éviterait bien entendu les problèmes posés par une route nationale traversent les localités de la vallée de la Dünnern. La solution du tunnel sous le Balmberg nous semble bien être la meilleure. Sa construction raccourcirait le tracé de la route nationale reliant le Jura et le Jura bernois à la Suisse romande, à Berne et à l'Oberland. Cette solution n'allongerait pas les distances séparant nos vallées de Zurich ou du Tessin. Une initiative à ce sujet a été déposée dans le canton de Soleure. Ce projet de tunnel sous le Balmberg sera donc soumis prochainement en votation au peuple soleurois. Nous ne pouvons donc que souhaiter le ralliement du peuple et des autorités soleurois à la solution du tunnel sous le Balmberg.

La modestie des gabarits des futurs tronçons de l'autoroute transjurane nous autorise à affirmer que la protection de la nature y trouvera son compte, pour autant que le choix des tracés définitifs se fasse en harmonie avec l'indispensable sauvegarde des sites et de l'environnement.

Soleure dit non à la Transjurane

par Yves PETIGNAT

On peut renoncer à une élévation de la route du Thal, de Gänsbrunnen à Oensingen, au rang des routes nationales, répond le Conseil d'Etat soleurois à la Confédération. A n'en pas douter, c'est un coup dur pour la Transjurane dont les Jurassiens espéraient avant tout un débouché à Oensingen précisément. Même si la décision n'appartient pas, finalement, au canton de Soleure, «on ne voit pas la Confédération imposer une route malgré l'avis d'un canton», estimait dans une interview l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées soleurois, M. Fontana.

Va-t-on au-devant d'une nouvelle affaire du Rawyl? Le ministre jurassien François Mertenat espérait que non. «J'attends de connaître la réponse intégrale du Gouvernement soleurois, disait-il, mais dans la mesure où il y aurait divergences entre les trois cantons, Berne, Soleure et Jura, il y aura lieu de réunir les intéressés sous l'égide de la Confédération pour discuter et trouver des voies propres à satisfaire les uns et les autres.» Pour le Jura, on sait que le débouché sur la N1 a son importance. D'abord parce qu'il permet au Jura d'être en relation directe avec le Triangle d'Or helvétique, mais aussi parce que l'on ne croit guère à une exécution rapide de la Transjurane dans la vallée de Tavannes (voir ci-contre l'exposé de M. Jean Eckert) en raison des difficultés géographiques. C'est pourquoi on continuait à espérer que le non soleurois ne soit pas totalement catégorique, en ménageant, par exemple, d'autres solutions, comme le tunnel sous le Balmberg.

Or, à ce sujet, M. Fontana a été ferme: «Il n'y a pas de solution pour la Transjurane dans le canton de Soleure. Le tunnel sous le Balmberg, ce n'est pas sérieux. Personne n'y croit ici. Rien n'a été étudié en ce sens. Bien sûr, il existe une initiative lancée par Welschenrohr pour réaliser cet ouvrage, mais je puis vous dire que les autorités cantonales n'y sont pas très favorables. Cette initiative ne repose d'ailleurs que sur Welschenrohr.»

Reste la possibilité d'un simple aménagement de la route actuelle. Selon M. Mertenat, cette route, dans son état actuel, pourrait suffire à écouler le trafic de la Transjurane à partir de Welschenrohr. La traversée de ce village, et le point noir de la cluse de Balsthal, ajoutait M. Eckert, posent encore des problèmes. Sur ce point, les Soleurois sont d'accord. «Nous avons investi 15 millions pour l'amélioration de la route, disait M. Fontana, les habitants estiment que c'est suffisant et ne veulent aucun investissement supplémentaire qui amènerait un surplus de trafic de transit.» L'évitement de Welschenrohr? Il est prévu, selon M. Fontana, mais aucun calendrier n'est fixé. Par contre, la cluse de Balsthal ne peut être évitée. Les habitants s'opposent à un projet qui, en mutilant le paysage, n'améliorerait que faiblement la situation actuelle. Par contre, on ne s'oppose pas, côté soleurois, à ce que la route Moutier - Welschenrohr soit considérablement améliorée. «Nous accepterons un trafic découlant d'une Transjurane, mais nous ne voulons aucune amélioration qui ferait dériver sur notre sol une part trop importante de son trafic... Ce n'est pas une opposition politique à la Transjurane, mais simplement le souci de préserver la qualité de la vie dans la vallée de Welschenrohr.»

Administration de l'ADIJ et rédaction des «intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 344
2740 Moutier 1, ✆ 032 93 41 51

Rédacteur responsable:
Claude Brügger, avocat, 2720 Tramelan

ORGANES DE L'ADIJ – Direction

Président: Roland Schaller, avocat, 2740 Moutier

Secrétaire général:
Claude Brügger, 2720 Tramelan

Abonnement annuel: Fr. 30.— Prix du numéro: Fr. 4.— Caisse: CCP 25-2086